

Image not found or type unknown



Liquidation de communauté

Par **ramatuel**, le **15/09/2013** à **22:38**

Mon ex-mari est propriétaire d'une maison sur un terrain lui appartenant. La maison a été construite pendant la communauté. Les travaux de construction de cette maison ont été payés par des prêts contractés par mon ex-mari pour l'achat de matériaux avant le mariage mais le remboursement de ceux-ci ont été effectués en grande partie pendant le mariage. A quoi ai-je le droit ?